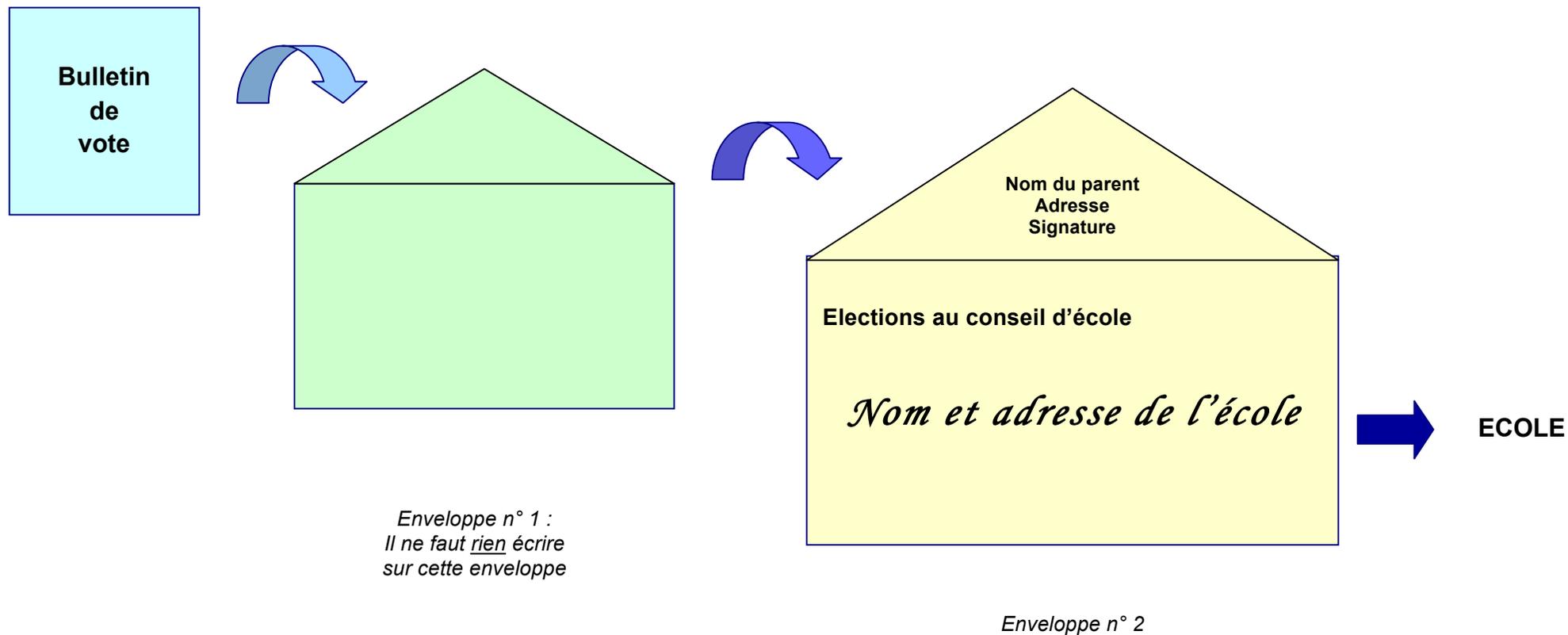


## Elections des représentants des parents d'élèves

# COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE ?



**Sur le bulletin de vote, il ne faut rayer aucun nom, ni ajouter aucune inscription.**

**Attention ! Si le vote arrive après la fermeture du bureau de vote, il ne pourra pas être pris en compte.**